



LA POSSONNIERE



Le POSSON

n° 105 - Décembre 2019

www.la-possonniere.fr

BILLET D'HUMEUR, BILLET D'HUMOUR

LETTRÉ AU MAIRE NOËL DE LA POSSONNIÈRE



« Cher maire Noël
En 2019 j'ai été plutôt sage et très gentil...
En 2020 je vais m'attacher à faire encore plus d'efforts et être exemplaire.

Je te promets d'essayer, de ne plus stationner sur les trottoirs,

même 5 minutes, de ne sortir mes sacs jaunes et ma poubelle que la veille au soir du jour de collecte, de ne pas jeter mes gravats, mes ordures dans la nature et ne pas faire de dépôts sauvages, de ne pas jeter mes cannettes de bière dans les fossés, de ne plus insulter le maire, les élus, les gendarmes et les pompiers, de respecter la limitation de vitesse dans le bourg et les sens interdits, particulièrement ceux du chemin des castors, de la place de la mairie et de la rue du Guet, d'éviter que mon chien aboie ou divague constamment, de tolérer la sonnerie des cloches de l'église, de ne pas brûler mes déchets verts, de recouvrir ma remorque et ainsi ne pas semer mon chargement entre mon domicile et la déchetterie, de supporter le chant du coq, ne pas laisser mon chien faire ses besoins sur le trottoir ou de ramasser ceux-ci, de contrôler la reproduction de mes chats, de ne pas trafiquer le pot d'échappement de mon scooter, de ma moto pour limiter le bruit, de ne pas stationner dans la rue Saint-René du jeudi soir au vendredi matin pour ne pas perturber le ramassage des ordures, de ne pas laisser de déchets aux pieds des points d'apport volontaire, de consulter le règlement d'urbanisme avant tous projet de construction ou d'aménagement pour éviter toute mauvaise surprise, de ne pas construire sans autorisation, d'améliorer mon tri sélectif, de rendre mes livres à la médiathèque, de mettre mes cannettes de verre dans les points d'apports volontaires, de ne plus écrire de lettres anonymes, de ne pas stationner devant les écoles, de respecter les règles de stationnement au port et de remettre plots et barrière en place après mon passage, de tailler mes haies et arbres côté rue et en limite de propriété, de ne pas klaxonner inutilement, d'arracher les mauvaises herbes en pieds de mur sur le trottoir, de ne plus jeter mégots et papiers sur la voie publique, de ne plus taguer ou dégrader le mobilier urbain, de privilégier le stationnement de mes véhicules dans mon garage pour faciliter le stationnement sur la voie publique, de respecter le personnel des services municipaux, de ne plus renverser les poubelles par jeu, de ne plus squatter l'abri de la Loire à vélo, de rapporter mes déchets quand je pique-nique en bord de Loire, de respecter les consignes de bruits et de nettoyage des salles et espaces communaux, d'éteindre les lumières, de fermer portes et fenêtres quand je sors d'une salle, de ne plus cracher sur la voie publique...

Comme tu le vois je suis prêt à faire beaucoup de gestes pour que notre quotidien soit le plus agréable possible. J'espère que nous serons nombreux à avoir les mêmes résolutions. »

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Jacques GENEVOIS
Maire de La Possonnière

actualités

Fêtons Noël Ensemble le 14 décembre Place de la Mairie

C'est presque devenu une habitude. Cette année nous vous proposons donc de fêter à nouveau Noël tous ensemble et ce, grâce au soutien des parents d'élèves, au profit des enfants de nos écoles.

Dès 10 h le marché d'artisanat local vous proposera de trouver la décoration qui vous manque pour vos fêtes de fin d'année, faire le plein de douceurs, de gourmandises et dénicher quelques cadeaux à offrir.

Programme :

- 11h-12h : à la médiathèque : lecture de contes pour petits et grands
- 14h30-17h : à la médiathèque : atelier décorations de Noël et de marque page en origami, clôture par un goûter.
- 14h30-16h : au théâtre du Ponton : ciné de Noël pour les + de 7 ans
- 16h15-16h45 : au théâtre du Ponton : ciné de Noël spécial petits elfes
- 17h : au théâtre du Ponton : spectacle de bulles ...et visite du Père Noël !



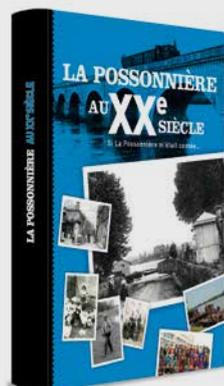
Tout au long de cette journée vous pourrez profiter de la musique, des chants et nous comptons sur vous pour enflammer la place de mairie avec un flash mob GEANT. Quant au « manège de Dédé » ouvert toute la journée, il ravira nos petits grâce à l'énergie des plus grands.

Restauration sur place possible, vin chaud et marrons grillés.

Pour la sécurité de tous et surtout de nos enfants, la place de la mairie sera partiellement fermée à cette occasion.

Venez nombreux vous faire plaisir et rencontrer nos artistes locaux de Noël.

L'histoire de votre commune à découvrir ou redécouvrir



Dans le cadre de la préparation du projet de mandat 2014-2020, certains élus n'étaient pas originaires de la commune et avaient beaucoup de questions sur le patrimoine bâti et non bâti, sur des choix pris, sur la croissance de la commune, les commerces, les écoles etc. Des réponses existaient dans la bouche des natifs, des aînés, dans des numéros de l'association HCLM, dans des archives, sur de vieilles cartes postales... mais l'information n'était pas centralisée. L'idée d'un ouvrage qui pourrait retracer l'histoire de la commune est née assez rapidement et naturellement.

Cela fut l'objet d'un projet qui s'est construit autour d'un groupe d'une douzaine de bénévoles sans qui le projet n'aurait vu le jour. Leur travail de collecte a été transformé par Isabelle et Monique en un ouvrage. La municipalité tient grandement à tous les remercier et est ravie aujourd'hui de pouvoir publier ce livre, grâce à la souscription d'un grand nombre d'habitants. Bien évidemment le contenu n'est pas exhaustif et peut être suscitera-t-il l'envie pour certains d'écrire la suite.

Un beau livre à offrir pour Noël, disponible à partir du 14 décembre sur le marché de Noël Ensemble. Si vous n'avez pas souscrit, il sera encore possible d'acheter votre exemplaire lors du marché ou chez vos commerçants (Poss'Café et Sitis) mais le nombre d'exemplaires sera limité.

Bonne lecture à tous !



état civil

Naissances

Adelaïs JAYET 2/9/2019

Mariages

SAUVAGE Luciano
et MARAJO Keely 28/09/2019

Décès

Renée POUZET 02/10/2019
Marie POUZET 11/10/2019
Louise MAUTOUCHÉ 19/10/2019
Nicole LHERMITEAU 27/10/2019
Gilbert RENAUX 01/11/2019

Nouvelle année : le 18 janvier une après-midi ouverte à tous

Vœux 2020, restaurant scolaire, découverte pour les nouveaux habitants, bébés de l'année...

Le samedi matin 18 janvier à 11h les élus inaugureront le restaurant scolaire avec des représentants de la région, de la CLLA, les directeurs d'écoles, l'Inspecteur d'académie et le personnel municipal.

De 15h à 17h : Portes ouvertes du restaurant scolaire à tous les habitants pour découvrir les nouvelles installations,

De 15h à 17h : Comme les années précédentes, une visite en bus de la commune est proposée à tous les nouveaux habitants pour découvrir le territoire de La Possonnière avec un élu - Départ du restaurant scolaire. Un courrier a été envoyé à tous les nouveaux habitants installés en 2019 sur la commune et connus des services administratifs. Si vous êtes nouvel habitant et que vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à contacter la mairie.

18h : Cérémonie des vœux du maire à la salle des Vauvèitres en présence des représentants des associations, des commerçants, des artisans, des nouveaux habitants, des bébés de l'année 2019 mais **ouverte à tous les habitants de La Possonnière qui le souhaitent.**

18h30 : Verre de l'amitié offert à tous.



Nouvelle partie du restaurant scolaire à visiter le 18 janvier

Circulation poids lourds dans le centre bourg



Les véhicules de grand gabarit sont toujours trop nombreux à emprunter la RD 311 et la traversée de bourg en direction d'Angers ou de Nantes. La commission Cadre de vie a interpellé l'Agence Technique Départementale (ATD), responsable de l'entretien des routes départementales, à ce sujet. Une interdiction pure et simple de circulation des poids lourds n'est pas envisageable. Toutefois, la problématique du passage des camions de plus de 10 mètres à l'angle de la rue de la mairie et la rue St René est régulièrement constatée.

Après concertation, il a été décidé que des panneaux d'itinéraire Conseillé seront apposés au départ de St-Georges-sur-Loire et avant l'entrée de Savennières. Cette mise à jour du plan itinéraire Poids Lourds permettra d'informer les conducteurs avant qu'ils ne s'engagent dans les rues trop étroites.

Ces panneaux seront mis en place début 2020.

Commémoration 11 novembre 2019

Lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, le Maire Jacques Genevois et le Président M. Verrière, ont remis plusieurs médailles : Médaille des portedrapeaux à Lucien Bury, Titre de reconnaissance de la Nation à Jean Routier et Croix du combattant à Jean-Claude Discord et Daniel Gillier.



Retrouvailles avec les sages

Le repas des sages qui permet de réunir annuellement les plus de 70 ans de la commune a été fixé sur ce mandat courant mars. En 2020, cette date correspond à la période des élections municipales, il ne sera donc pas possible d'organiser cet événement au printemps.

Le CCAS est bien conscient que cette journée attendue est l'occasion de se retrouver. Il laisse donc la possibilité à la

nouvelle équipe de l'organiser à l'automne 2020.

De ce fait, le conseil municipal tient à attirer l'attention des sages sur l'invitation à la cérémonie des vœux, suivie du verre de l'amitié **le samedi 18 janvier à 18h** salle des Vauvèitres qui sera ouverte à tous les citoyens et espère ainsi, permettre de se revoir à cette occasion.



Association Recherche Bénévoles

Le conseil municipal a choisi de mettre cette année sous le thème du bénévolat et a pu remercier cet investissement au cours du Forum ce printemps mais plusieurs associations nous ont fait part de leurs difficultés à renouveler leur bureau.

« Plus de risques et de contraintes, des vocations qui évoluent. Le monde associatif est fragile, il faut le soutenir.

Il y a le bénévolat d'engagement et de conviction, vrai de soi pour les autres, et le bénévolat de circonstance qui permet de s'occuper, d'y trouver son propre plaisir et un petit bénéfice humain, par exemple pour ses enfants.

Peu importe, l'essentiel est de donner de son temps aux autres, à la collectivité et de mettre du carburant dans le moteur du "vivre ensemble". Ces derniers temps à La Possonnière et dans tous les secteurs, les associations ont du mal à trouver des bénévoles. Cette tendance n'est pas nouvelle mais devient de plus en plus lourde au fil des années.

Des adhérents consommateurs. Les responsables associatifs regrettent la tendance actuelle qui incite les adhérents à se contenter de consommer le service proposé par l'asso-

ciation contre une modeste cotisation sans s'impliquer dans les projets. « **Tant que l'activité fonctionne tout va bien mais dès lors qu'il s'agit de remplacer le secrétaire ou le trésorier, plus personne ne se porte volontaire** », regrettent nos dirigeants associatifs.

La vie de notre commune s'appuie largement sur l'engagement et le bénévolat. Si nous souhaitons que cela perdure, il nous faut absolument quitter ce costume écriqué de consommateur et endosser celui de volontaire. Nous vous invitons, toutes et tous, à prendre contact avec les dirigeants de vos associations et de voir comment vous aussi vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice. »



LA POSSONNIÈRE



Construction de nouveaux logements

Alors que Maine-et-Loire Habitat entreprend des travaux de rénovation dans certains locatifs de la commune, le 10 octobre 2019, cette même structure a démarré les travaux de construction de 5 logements route de la Levée (Lieu prénommé " Chez Henriette ").

Les terrassements sont réalisés ainsi que les pieux en béton pour l'assise des fondations. Le chantier devrait durer une année, ce qui laisse augurer à une livraison pour les futurs occupants à la fin de 2020.



07/10/2019 11:00

Portes ouvertes du restaurant scolaire

Depuis la rentrée de septembre nos jeunes possonnéens profitent d'une cantine agrandie et réaménagée. De 15h à 17h, le samedi 18 janvier, la municipalité ouvre à tous les portes de cette infrastructure communale. Saisissez cette occasion pour découvrir le cadre de restauration de nos enfants.



Assainissement collectif : obligation de contrôle lors de ventes immobilières

L'article L 1331-4 du code de la santé publique prévoit le contrôle par la commune de la qualité des ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement et de leur bon état de fonctionnement. Ce contrôle peut donc être effectué à tout moment par la commune, notamment à l'occasion d'une vente.

La commune a reçu de la part de la Police de l'eau des observations sur le fonctionnement des installations d'assainissement collectif : les volumes d'eaux parasites, autrement dit le volume d'eau pluviale circulant dans le réseau d'assainissement collectif est particulièrement élevé. Les usagers ont l'obligation de veiller à la séparation des branchements d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Dès le 1^{er} janvier 2020, au regard des enjeux de qualité des eaux, le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 8 novembre 2019 de :

- 1/ Rendre obligatoire le contrôle de bon fonctionnement des installations privatives d'assainissement collectif lors de cessions immobilières.
- 2/ De mettre en place une procédure visant à garantir l'effectivité de la mise en conformité des installations consécutivement au contrôle.

Pour l'acquéreur, le contrôle sera un gage de transparence. Intervenant avant la signature de l'acte notarié, le contrôle permet de porter à la connaissance de l'acheteur du bien,

l'état des installations privées d'eaux usées et pluviales du logement. Le contrôle évitera à l'acheteur d'éventuels préjudices.

Une fois le contrôle réalisé, en cas de non-conformité, la procédure sera la suivante :

- Un délai d'un an sera laissé au propriétaire du bien pour réaliser les travaux de mise en conformité ;
- Passé ce délai, la commune mandatera le délégataire du service assainissement pour réaliser un nouveau contrôle.
- Si le second contrôle révèle que l'installation n'est toujours pas conforme, la commune appliquera une pénalité financière, à savoir le doublement de la redevance d'assainissement collectif et une mise en demeure sera



Cimetière : l'ossuaire communal a été rénové



Tout cimetière doit disposer d'un ossuaire. Il s'agit d'un espace affecté à perpétuité au placement des ossements des défunts à la suite d'une exhumation.

Lorsqu'une concession arrive à échéance, si la famille ne manifeste pas le souhait de la renouveler, dans ce cas la commune peut procéder à ce qu'on appelle une reprise de la concession. La reprise de la concession consiste à exhumer les restes du défunt en vue de libérer celle-ci, l'objectif étant de disposer toujours de places en nombre suffisant dans le cimetière.

Après l'exhumation, se pose la question du devenir des restes du défunt : les ossements ont vocation à être placés dans l'ossuaire, après avoir fait l'objet d'une réduction de corps et d'une identification en vue de mettre à jour le

registre correspondant tenu en mairie. L'existence d'un ossuaire est donc essentielle au respect des défunts.

L'ossuaire du cimetière de La Possonnière existait mais un défaut d'étanchéité avait été constaté.

La commune a donc sollicité les services d'une entreprise funéraire afin de réaliser les travaux pour rendre l'ossuaire étanche. L'entreprise ORMAT-TESSIER est intervenue en mai dernier (dans le cimetière), l'opération s'élevant à un peu moins de 2000 €.

Grâce à ces travaux, la commune va pouvoir entreprendre un plan de reprise de concessions dans les prochaines années.

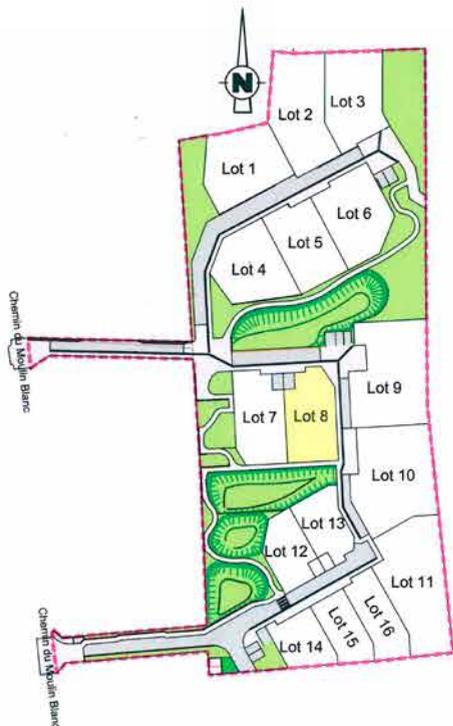
Tertre Huet : dernier lot à vendre (N°8)

La vente des lots du lotissement du Tertre Huet touche à sa fin. Commencée en juin 2014, il ne reste à ce jour plus qu'un seul lot à vendre sur les 16 mis en vente initialement. 3 locatifs, 2 accessions à la propriété et 7 maisons sont déjà terminées ou en cours de construction. Pour les lots 5, 7 et 11 des engagements d'achat ont été signés par les futurs acquéreurs et les travaux débuteront au 1^{er} trimestre 2020.

D'une superficie de 443 m² le lot N° 8 situé au centre du lotissement est donc le dernier lot disponible. Une fois la totalité des constructions achevées les travaux de voirie débuteront.

Depuis 2 ans la municipalité se projette sur un futur aménagement au quartier des Guigniers. L'acquisition des parcelles nécessaire à l'extension de ce lotissement est en cours d'achèvement. 12 terrains seront proposés à la vente dans les prochaines années.

Rappelons que 5 logements sociaux sont en construction route de la levée.



Chenilles processionnaires

Une lutte collective contre les chenilles processionnaires du Pin est mise en place sur la commune de La Possonnière. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à venir en mairie récupérer une demande d'intervention pour un traitement biologique à base de Bacille de Thuringe (bactérie naturelle non toxique pour les humains ni pour notre environnement).



La FDGDON 49 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Maine-et-Loire) se charge ensuite de vous contacter d'ici la fin de l'année pour fixer le rendez-vous d'intervention. Les tarifs appliqués à l'arbre sont soit 16€ TTC soit 18€ TTC. La différence de prix est expliquée sur les demandes d'intervention.

La lutte collective réalisée à partir du traitement de Bacille de Thuringe est applicable uniquement de octobre à décembre.

Réseau d'Harmonie ou **les bonnes ondes de Julie Baudoin**



Installée en 2018 dans le bourg de La Possonnière, Julie Baudoin est angevine d'origine et mère de deux enfants.

Elle a créée, en plus de son activité professionnelle principale, **Réseau d'harmonie**, une structure pour exercer ses talents de géobiologue, radiesthésiste et coupeuse de feu.

C'est à la fois sa curiosité naturelle mais aussi sa démarche empirique qui l'ont amenée à suivre de nombreuses formations dans ces domaines.

D'un naturel hypersensible, Julie Baudoin a profité d'une expérience personnelle positive avec un radiesthésiste pour s'autoformer et suivre des modules professionnels de géobiologie, communication non violente, programmation neuro-linguistique...

Concrètement, Julie intervient pour minimiser les nuisances liées aux technologies modernes mais aussi aux phénomènes souterrains invisibles, nuisances qui peuvent se transformer en réelles pathologies (insomnies, cauchemars, déficiences immunitaires etc).

Elle détecte à la fois des pollutions électro-magnétiques, avec des appareils de mesure scientifiques, mais aussi des veines d'eau, sources ou failles hydrologiques.

C'est pourquoi Julie est amenée parfois à intervenir en amont de constructions de maisons, pour optimiser l'implantation de celles-ci. Ses préoccupations pédagogiques l'incitent à transmettre ses savoirs et compétences par le biais de mini-conférences par exemple. Membre de l'association angevine Talents au féminin, Julie Baudoin n'hésite pas à faire découvrir aux plus jeunes par exemple le maniement de la traditionnelle baguette de sourcier.

Si Réseau d'harmonie l'occupera seulement à temps partiel dès janvier 2020, Julie Baudoin souhaite à moyen terme pouvoir s'y consacrer totalement.

Contact : Julie Baudoin 06 64 10 18 11
www.reseaudharmonie.fr
contact@reseaudharmonie.fr



Clément : deux générations de carrossiers

C'est au printemps dernier, lorsque Catherine et Philippe ont décidé de céder leur entreprise, qu'a pris fin une véritable institution à La Possonnière : l'association du patronyme Clément à la carrosserie de La Possonnière.

La carrosserie Clément remonte au 1^{er} avril 1966 lorsque Gisèle et Daniel fondèrent le garage, alors situé 7, route de l'Alleud. M. Clément père a su concilier cette activité novatrice sur La Possonnière avec une implication importante dans la commune en tant que

conseiller dans l'équipe de Jean Fouliard et sapeur pompier. En 1979, âgé de 16 ans seulement, Philippe met à profit sa formation de peintre à Nantes puis son expérience de carrossier peaufinée au sein de l'armée pour se lancer dans l'aventure familiale. Son épouse Catherine laissera ensuite son travail dans le domaine des assurances pour l'épauler administrativement.

Début 2001 commence une nouvelle ère pour l'entreprise qui déménage alors vers la ZAC de Montplaisir avec pour artisans voisins Laurent Azière et Eric Rolland.

A partir de là, la carrosserie Clément va croître jusqu'à compter sept salariés (sans compter les apprentis) et réparera une dizaine de véhicules par jour.

Pendant 40 ans Philippe Clément va développer le concept créé par son père, être sous-traitant pour les plus grands garages angevins en peinture et carrosserie

de véhicules quand ceux-ci ne disposaient pas de leurs propres cabines. Historiquement c'est avec le garage Delêtre de Saint-Georges-sur-Loire que s'est faite la renommée de l'entreprise avant de collaborer pour les autres concessions de la même commune ainsi que de nombreuses concessions et garages sur tout le département.

Avant de prendre une retraite méritée (qui leur permettra de voyager et de plus profiter de leurs proches), Catherine et Philippe Clément remercient sincèrement les nombreux clients qui leur ont fait confiance durant ces décennies et sont reconnaissants envers les créateurs de cette réussite commerciale Daniel et Gisèle.

CDLP la nouvelle carrosserie de La Possonnière

Originaires de Bayeux en Normandie, Christelle et Frédéric Seigle ont décidé, après une autre étape professionnelle périgourdine, de s'installer en Anjou, là où résidaient déjà deux de leurs enfants.

Ils ont ainsi décidé de prendre le relais de Philippe et Catherine Clément à la tête de l'entreprise possonnéenne de carrosserie et de résider dans la commune voisine de Chalonnes.

Que ce soit Christelle, de par son expérience passée de secrétaire de mairie ou Frédéric spécialisé dans la peinture pour l'aéronautique (Spitfire pour la Royal Air Force) ce couple au parcours atypique, a décidé d'unir ses talents dans l'entreprise de carrosserie automobile de la ZAC de Montplaisir.

La famille Seigle est officiellement installée depuis cet été et a déjà noué des liens avec les artisans voisins. Christelle et Frédéric ont conservé 6 salariés et ont dû faire face, rapidement à une charge de travail importante. L'entreprise est d'ailleurs à la recherche d'un ouvrier carrossier.

Travaillant presque exclusivement pour des garages, CDLP a déjà su se rendre indispensable auprès de concessions angevines aussi réputées qu'exigentes. Souhaitons que le couple Seigle, une fois les premiers mois de l'entreprise passés, puisse se ménager quelques plages pour découvrir les charmes de notre Communauté de Communes.



À LA RENCONTRE
DE l'emploi

MERC.
19
FÉVR.
2020

Atelier CV et Lettre
de motivation

Rencontre
d'employeurs

Offres d'emploi

Métiers
de l'animation

Visites d'entreprises (sur inscriptions)

ESPACE GALILÉE À ST JEAN DE LINIÈRES

INFOS
Clémence 06 81 98 01 58

social et éducatif

LOGEMENT : hébergement Temporaire chez l'Habitant Loire Layon Aubance : un nouveau dispositif pour les 15-30 ans

La Communauté de Communes Loire Layon Aubance propose un nouveau service d'habitat citoyen en milieu rural. Il s'adresse aux jeunes de 15 à 30 ans en recherche d'une solution de logement sur le territoire pour un stage, une formation, un emploi, un apprentissage...

Du côté de l'hébergeur : accompagné par l'Association Habitat Jeunes David d'Angers (AHJDA) il met à disposition un studio meublé ou une chambre avec accès aux pièces de vie (salle de bain, cuisine). Il fixe les dates où le logement est disponible. Le tarif maximum est de 15 € la nuitée (ou avec un plafond mensuel de 250 € à 270 €).

Côté jeune : il permet de trouver une solution de logement temporaire rapidement près de son lieu

de stage, de formation ou d'emploi. Le prix reste accessible, notamment quand le jeune hébergé finance déjà un logement ailleurs.

Côté association : elle accompagne l'hébergeur et l'hébergé dans les démarches et les met en relation. Elle assure également un suivi pendant toute la durée de la convention.

Vous disposez d'un logement ou d'une chambre et vous souhaitez participer au réseau d'hébergeurs Loire Layon Aubance ?

N'hésitez pas à contacter l'association Habitat Jeunes David d'Angers.

Pour plus de renseignements au 02 41 24 37 37
www.loirelayonaubance.fr



Un menu végétarien à la cantine !

La loi Egalim (Etats Généraux de l'Alimentation) votée le 2 octobre 2018 prévoyait au 1^{er} novembre 2019, l'obligation pour la collectivité de proposer un menu végétarien au moins une fois par semaine dans la restauration scolaire.

Avec notre prestataire « Océance de restauration » nous avons dès le début de la rentrée de septembre 2019 mis en place cette mesure : chaque semaine un menu végétarien est proposé et identifié sur l'affichage. Dans la continuité de cette loi Egalim, une rencontre entre notre partenaire, les élus et des parents s'est tenue le 19 septembre 2019. Ce fut l'occasion d'aborder les contenus de cette Loi, les échéances officielles (1^{er} Janvier 2022 = 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits bio, 1^{er} Janvier 2025 = interdiction des barquettes) et de voir comment dès à présent se préparer à ces changements.



Le CLIC à votre écoute



Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) s'adresse aux personnes de

60 ans et plus, dépendantes ou non, ainsi qu'à leur entourage et aux professionnels de santé. Le CLIC Loire Layon Aubance vous propose des temps de rencontres avec Françoise Roy, intervenante spécialisée dans l'accompagnement et l'écoute. Vous pourrez y évoquer votre situation, exprimer vos émotions et votre ressenti, apprendre à repérer VOS priorités. le CLIC peut faciliter votre participation en organisant l'accueil de votre proche ou en mettant en place un accompagnement à votre domicile par des auxiliaires de vie. Les frais engendrés peuvent être pris en charge. Si vous rencontrez des difficultés de déplacements, le CLIC peut trouver avec vous des solutions. Inscriptions et renseignements auprès du CLIC au 02 41.80 68 13

CLIC Loire Layon Aubance à Saint Georges sur Loire clic@loirelayonaubance.fr



Jeux pour petits enfants : Place de l'Europe, à côté du City stade, les jeux pour les plus jeunes (de 1 à 6 ans) ont été installés.

Ainsi petits et grands peuvent se retrouver dans ce nouveau lieu aux multiples activités.

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s : un service gratuit pour les familles, assistant(e)s maternel(le)s et Gardes d'Enfants à Domicile (GEAD)

Aux parents et futurs parents, le RAM :

- informe et accompagne sur les modes d'accueil petite enfance du territoire ;
- échange avec vous autour du développement et de l'accueil de votre enfant ;
- informe sur vos droits et obligations d'employeurs ;
- propose des soirées conférence petite enfance.

Assistants maternels / gardes d'enfants à domicile ou candidats, le RAM :

- informe sur les statuts, les droits et les devoirs liés à la profession ;
- apporte un soutien administratif et juridique de premier niveau ;
- oriente vers les interlocuteurs adaptés à vos questionnements (Pajemploi, Direccte...);
- accompagne votre pratique professionnelle et votre profession (matinées d'éveil, soirées thématiques, proposition de formation continue...);
- apporte une écoute et un accompagnement pour échanger autour du développement et de l'accueil du jeune enfant.

Les matinées d'éveil :

Les matinées d'éveil sont ouvertes pour les enfants âgés de 0 à 4 ans accompagnés par leur assistant(e) maternel(le), leur parent ou leur garde d'enfants à domicile. Ces matinées ont lieu au Ponton, salle de La Toue, les vendredis matins des semaines impaires. C'est un temps de rencontre centré sur l'intérêt de l'enfant en portant un regard bienveillant sur ce qu'il vit pour l'accompagner au mieux dans ses jeux, son développement et son éveil au monde.

Agenda trimestriel et gazette du RAM disponibles sur le site de l'association intercommunale La Boîte à Malice : www.boiteamalice.org et en mairie.



Gardes d'Enfants à Domicile (GEAD), pourquoi pas vous ?

Les animatrices du RAM recensent de plus en plus de demandes de familles pour des GEAD en emploi direct (salarié du particulier employeur). Les besoins des familles identifiés par le RAM sont : les sorties d'école, de crèches, les mercredis, samedis, vacances scolaires...

Pour faciliter la mise en relation des familles et des professionnels en emploi direct, le RAM se propose de mettre en place un fichier ressource des personnes intéressées par le métier de GEAD.

Si ce métier vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des animatrices du RAM, qui pourront en échanger avec vous et vous accompagner sur le statut professionnel (contrat de travail, formations continues, etc...).

Contacts RAM : Claudine Picaut : 06 70 56 84 38, relaiscantonstgeorges@boiteamalice.org
Mathilde Baudelot : 06 83 28 09 93, ramcantonstgeorges@boiteamalice.org

La fin de mandat du CME

Avec les élections municipales d'Amars 2020, le Conseil Municipal d'Enfants qui devait s'arrêter en Juin 2019 a été reconduit jusqu'à la fin de cette année. Tous les élus étaient ravis de poursuivre pour quelques mois encore leur aventure de citoyen.

Que de chemin parcouru depuis leur élection en octobre 2017. On peut signaler comme action : la collecte de jouets pour les enfants de l'hôpital, la mise en place d'activités sur les temps du midi à l'école. On notera également la participation aux différents temps de la commune (vœux du maire, inauguration de l'avenue de la gare, élections européennes, cérémonies des anciens combattants, les 100 ans de la Grande Guerre, Noël Ensemble, etc ...). Mais avant de terminer leur mandat, tous ont souhaité « un temps pour eux et entre eux ». Les jeunes élus se sont organisés une sortie « Escape Game »

à Angers le samedi 12 octobre 2019. Joie, bonne humeur et réflexion étaient au rendez-vous. Les deux groupes ont réussi à sortir de la salle avant la fin des 60 minutes...à la minute près !

Cette prolongation de quelques mois va permettre à l'équipe de terminer deux projets qui s'insèrent parfaitement dans le développement durable. Le premier concerne la plantation d'arbres en lien avec le nombre des naissances 2018 sur la commune. Le site du parc de l'Europe avec le city stade accueillera d'ici la fin de l'année 28 arbres et arbustes choisis par les enfants du CME. Un temps convivial sera organisé avec les familles concernées le samedi 30 novembre.

Un poulailler près du restaurant scolaire ? Vrai ou faux ? Et bien c'est vrai. Ce projet inscrit depuis le début dans plusieurs programmes des enfants va voir le jour en début d'année prochaine.

L'objectif, grâce à sa proximité du restaurant scolaire, est de valoriser les déchets liés à la restauration du midi. Nous travaillons actuellement avec les services techniques pour la mise en place de l'enclos. Nous profitons de cet article pour faire un appel : nous recherchons une cabane à poules. N'hésitez pas à nous en faire part auprès de la mairie.



ST LÉGER DE LINIÈRES

Forum Seniors

VEN. 6 DÉCEMBRE 2019
9H30 à 17H ESPACE GALILÉE
ST JEAN DE LINIÈRES

ENTRÉE GRATUITE

Vous aider dans vos démarches

Des réponses pour vos dossiers d'aide à domicile, vos déclarations d'impôts ou l'adaptation de votre logement...

LE CLIC
Pour vous guider dans les questions relatives au vieillissement.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
Une assistante sociale, pour vous orienter et vous accompagner.

LA MSAP
Maison de Services Au Public pour vous orienter et faciliter vos démarches.

LA COMPAGNIE THÉÂTRALE LA GOGANE
Découvrez tout au long de la journée le CLIC et la MSAP via par deux comédiens.

Vos Ateliers ludiques et sportifs

Tout au long de la journée, des ateliers

Mémoire Curling
Code de la route

Votre santé

... LES CONFÉRENCES Places limitées ...

LE SOMMEIL
Par Mme Rochet, pharmacienne, à 10h

L'AUDITION
Par deux audio-prothésistes de Phonème, à 10h45 et 14h.

LA MÉMOIRE
Par Mme ROY, pour vos questions sur les troubles de mémoire à 11h30 et 14h45.

L'AUTO-MÉDICATION
Par M. Humeau, pharmacien, à 15h30

..... LES ANIMATIONS

L'AUDIO-PROTHÈSE
Toute la journée, testez votre audition

L'ALIMENTATION
Alliez plaisir et santé !

GRATUIT

RENSEIGNEMENTS
02 41 39 17 11
06 21 31 37 99

Repas
antillais
10€

sur réservation
avant le 29 novembre



Entre Loire et Vignes

Le 13 Octobre a eu lieu la quatrième édition du trail "Entre Loire et Vignes", qui traverse les trois communes de Béhuard, La Possonnière, Savennières, et qui est organisé par quatre associations locales (club de foot de La Possosavennières, SI de Béhuard, SAPO VTT et le Comité d'Animation Saponarien), avec le support du club d'athlétisme de Chalonnnes. Nouveauté cette année, une course de 8 Km est venue accompagner les courses de 14 et 24 km.



Plus de 750 trailers se sont amusés sur ces beaux parcours et cette année sous le soleil. A noter que le gagnant du 24 km, Aurélien Roynard, est un habitant de nos communes et ancien pratiquant du Le club de foot de La Possosavennièrre, il a avalé les 24 km en moins d'1h40 ... ! Avis aux amateurs !

Comme les trois éditions précédentes, il y a eu beaucoup de remarques positives sur les parcours et l'organisation de ce trail. Le comité d'organisation remercie la centaine de bénévoles des trois communes qui ont apporté pendant tout le week end leur aide et leur bonne humeur, ainsi que les trois mairies pour leur soutien à cette manifestation. rendez-vous l'année prochaine le 11 Octobre.

Voir et Entendre : 30 ans d'animation culturelle - Pourquoi pas vous pour prendre le relais ?

L'association Voir et Entendre participe à la vie culturelle de notre commune depuis 1990, date de sa création par M. Delanoë, que la municipalité avait sollicité. C'était du théâtre, des conférences, des spectacles musicaux, du cinéma avec les Amis du Bon Cinéma. Retour sur près de 30 ans d'activités.

> **1990-2006** : Création de la troupe amateur le Théâtre du Moulin Blanc avec pour metteur en scène Henri Uzureau

> **1997** : Jean-Louis Chevreau crée les ateliers théâtre. Les cours ont lieu, le mercredi après-midi et s'adressent aux enfants du primaire à la 3^{ème}. Etienne Jonniaux, Monique Brault, Olivier

Algourdin entre autres, ont animé ces ateliers. C'est actuellement Karine Reynouard de la compagnie du Fauteuil Rouge d'Angers qui dirige les apprentis comédiens.

> **1999** : Une nouvelle troupe, Scène et Loire, voit le jour. Monique Brault assurera la mise en scène de 2000 à 2013.

> **De 2009 à 2012** : Une autre troupe, La Compagnie du Coin, constituée de 9 jeunes issus des Ateliers Théâtre, et de nouveaux habitants de la commune passionnés de théâtre participe à la vie de l'association.

> **2011** : L'association réintègre le théâtre municipal inclus dans le nouveau centre intergénérationnel baptisé LE PONTON, tout juste inauguré.

> **2013** : Arrivée d'un nouveau metteur en scène pour Scène et Loire : Mathieu LANCELOT. L'association propose également du chant avec Manu Inacio. Elle invite régulièrement des troupes amateurs mais propose aussi quelques concerts.

Martine Rizio est l'actuelle présidente de l'association. L'association Voir & Entendre recherche des personnes qui ont envie de s'investir dans l'animation culturelle de La Possonnière. Contactez-les :

www.voir-entendre-posso.fr/ rubrique nous contacter (en bas à gauche) ou au 06 87 01 44 04

Gens d'Louère

Le dernier voyage pour le Chêne Rossignol.

En 2006 sous l'impulsion de Michel Kerviel, l'association Gens d'Louère, s'était lancée dans la reconstitution d'un Passe-Cheval de 1815 en chêne. Après un gros travail de recherche et de documentation, la construction a été un acte fédérateur tant auprès des adhérents qu'auprès de la population, moments de plaisirs partagés. La mise à l'eau en 2007 devant la foule venue nombreuse fut un grand moment d'émotion et de fierté. Puis vint le temps des navigations sur notre Loire et ensuite le cercle s'est élargi vers des horizons plus lointains avec des temps forts d'échanges de culture :

- Cultures maritimes lors de 3 voyages à Douarnenez, bastion de la défense du patrimoine maritime.

- Culture des gens du nord avec 1 voyage à Calais .

- Cultures multiples avec les 4 participations au festival de Loire d'Orléans , plus grand rassemblement européen de bateaux fluviaux. Lors du festival de 2015 le Passe-Cheval a connu son heure de gloire en recevant des mains de Gérard d'Aboville le grand prix du patrimoine.

Cette année encore, une grande navigation dans l'estuaire de la Loire à la rencontre du Belem et de l'Hermione dans le cadre



du festival Nantais « Débord de Loire ». Les participants ont ressenti beaucoup de fierté à naviguer sous voiles presque bords à bords avec l'Hermione. Un dernier transport de chevaux à Orléans et retour à son port d'attache.

Depuis un an notre brave «Chêne Rossignol» donnait quelques signes de fatigue, suite au Festival de Loire à Orléans il été procédé à un diagnostic plus précis. Celui-ci malheureusement est catastrophique sur sa pérennité. Malgré un entretien régulier, divers champignons et pourritures sont venus à bout des 40 mm de chêne. Donc plus question de voyage pour lui, plus question d'animer et décorer notre port. Pendant 12 ans avec ce bateau l'association a été fière de représenter la commune de La Possonnière. De ce fait, Gens d'Louère est en réflexion sur la reconstruction d'un nouveau Passe-cheval et ainsi continuer de participer à la défense du patrimoine ligérien.

Exposition de photos de Christine Monnier "Cinéma dans mon jardin"
Jusqu'à fin décembre dans la salle du conseil municipal.
Ouvert aux heures d'ouverture de la mairie au public

ô printemps
Le temps d'un dernier frisson
Feuille verte de ma sève
Mon jardin, ma passion
Suc et miel de mon rêve

Le temps de te dire
Frémissant sous l'écorce
Sous la terre, le venin
Gonflé de ta forme

Le temps d'une caresse
Sur une tige, un bouton
Cœur de mon ivresse
A moi ton calice, ta chanson

L. Perrussel

sortir

Samedi 30 novembre à 20h30

Chorale Point d'orgue
à l'église de Savennières

Judi 5 décembre à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Vendredi 6 décembre à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Samedi 7 décembre à 14h30
Tricot-thé - Médiathèque

Samedi 7 décembre à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Samedi 14 décembre
Noël ensemble

Place de la mairie
Le Ponton - Médiathèque

Dimanche 15 décembre à 15h30
Musique

Contes et chansons de Loire par Nabum
Le Ponton

Mercredi 18 décembre à 20h30
café-philos

Le végétarisme : phénomène de mode ou impératif éthique et écologique ?
Le Ponton

Judi 19 décembre à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Vendredi 20 décembre à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Vendredi 20 décembre à 20h30
Musique

Rencontres musicales - Le Ponton

Judi 2 janvier à 15h
Cinéma - Le Ponton

Judi 2 janvier à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Vendredi 3 janvier à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Samedi 4 janvier à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Samedi 11 janvier à 14h30
Tricot-thé - Médiathèque

Mardi 14 janvier à 20h
Cinéma-débat - Le Ponton

"Même qu'on est imbattable"
Judi 16 janvier à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Vendredi 17 janvier
Nuit de la Lecture
Médiathèque

Vendredi 17 janvier à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Vendredi 17 janvier à 20h30
Musique - Le Ponton

Rencontres musicales

Samedi 18 janvier
15h portes ouvertes du restaurant scolaire
17h30 vœux du maire ouvert à tous

Samedi 25 janvier à 20h30
Théâtre - Le Ponton

Et si on rêvait d'Olivier Jolivet
Mercredi 29 janvier à 20h30
Café-philos

Qu'apporte le corps à l'esprit ?
Le Ponton

Judi 30 janvier à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Vendredi 31 janvier à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Samedi 1^{er} février à 14h30
Tricot-thé - Médiathèque

Samedi 1^{er} février à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Samedi 8 février à 20h30
Théâtre

La mécanique du cœur
par la troupe Absolum et Chess
Le Ponton

Judi 13 février à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Vendredi 14 février à 20h30
Cinéma - Le Ponton

Revue municipale de LA POSSONNIÈRE

mairie@la-possonniere.fr - Tél. 02 41 72 20 75

Directeur de la publication : J. Genevois - Rédacteurs : J. Genevois, E. Rousseau, J-L Mahé, C. Vary, A. Fagat, A. Lahay, H. Delprat, P. Margot, B. Gaudin, B. Méchin, J-C Brevet - Photos : clubs sportifs et culturels, P. Margot, E. Rousseau, J-C Brevet

Maquette : Créacorb's